

Cuba fait l'objet d'un nouvel examen périodique universel des droits de l'homme



Par María Josefina Arce

L'actuel examen périodique universel du Conseil des droits de l'homme des Nations unies à Genève concerne 14 pays, dont Cuba, qui participe activement à ce mécanisme mis en place par cet organe pour traiter des prérogatives des citoyens dans tous les pays, sur la base de l'égalité et sans distinction.

Cuba présentera son rapport sur le respect de ses obligations dans ce domaine au Conseil, qui a été créé pour remplacer la Commission des droits de l'homme des Nations unies, caractérisée par sa sélectivité, sa politique de deux poids deux mesures et ses motivations politiques.

Il convient de rappeler que, sous la pression des États-Unis et d'autres pays développés, les pays qui refusaient de se plier aux intérêts géopolitiques des nations puissantes se sont retrouvés sur le banc des accusés de la défunte Commission.

Il convient de noter que depuis la première réunion de ce mécanisme en 2008, tous les États membres des Nations unies ont été examinés à trois reprises.

C'est la quatrième fois que Cuba prend part à cet exercice, auquel les 193 États membres de l'ONU peuvent participer. Elle l'a déjà fait en février 2009, en mai 2013 et en mai 2018.

Le rapport cubain couvre donc la période allant de 2018 à 2023, et précise qu'au cours de cette période, un processus large, profond et complet de réformes législatives a eu lieu dans la nation caribéenne, qui a inclus le renforcement du cadre juridique et institutionnel pour la promotion des prérogatives des citoyens.

Ainsi, en 2019, la nouvelle Constitution a été promulguée, après avoir été ratifiée lors d'un référendum historique par le peuple, qui, à travers un processus de consultation populaire, a également exprimé ouvertement ses opinions et ses suggestions, qui ont été prises en compte par le comité de rédaction.

Une autre étape importante dans la consolidation des droits de l'homme de la société dans son ensemble a été l'approbation en 2022 d'un nouveau code de la famille, moderne, inclusif, avec un grand contenu humain et imprégné de la sagesse du peuple, dont les propositions ont contribué à l'élaboration de cet important document, qui a également été ratifié dans les urnes.

Les Grandes Antilles sont également l'un des pays qui ont ratifié le plus d'instruments juridiques internationaux dans le domaine des droits de l'homme.

Pour l'élaboration du document, qui se concentre sur les recommandations acceptées par le pays lors de l'exercice précédent, des consultations approfondies ont été menées, notamment avec des représentants de la société civile cubaine.

À Cuba, les citoyens se voient garantir, sans exclusion, des prérogatives telles que la santé, l'éducation, l'alimentation, la culture et le sport, entre autres, malgré les limitations imposées par le blocus américain qui, depuis plus de six décennies, viole le droit à la vie des Cubains.

Le fait que Cuba ait été élue pour la sixième fois au Conseil en octobre dernier est un signe de la reconnaissance internationale de ses progrès significatifs dans la jouissance des droits de l'homme par tous ses citoyens.

Cette élection a également démontré le prestige dont jouit le pays dans les travaux de cet organe, qui comprend l'examen périodique universel des droits de l'homme, un mécanisme axé sur le dialogue et la formulation de recommandations positives et considéré par Cuba comme un espace idéal pour surmonter la politisation et la sélectivité qui caractérisent la question des droits de l'homme depuis des dizaines d'années.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/especiales/comentarios/339371-cuba-fait-lobjet-dun-nouvel-examen-periodique-universel-des-droits-de-lhomme>



Radio Habana Cuba